



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONTRAT DE PRESTATION
D'INTERVENTIONS POUR DES ACTIONS DE
SENSIBILISATION AU HANDICAP 2025 DANS
LES ECOLES DE LA VILLE DE VINCENNES**

**DÉCISION N° DM-25-356
EN DATE DU 03 NOVEMBRE 2025**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

CONSIDÉRANT la proposition de l'association Objectif Diversification Autour d'Actions de Sensibilisation (ODAAS), située au 6 rue des Bateliers 92110 Clichy et représentée par Monsieur Sébastien SERRARIO en qualité de Président, d'organiser des ateliers de sensibilisation au handicap dans les écoles de la ville de Vincennes du 4 novembre au 5 décembre 2025, pour un montant total de 7 700 € (sept mille sept cents euros) ;

D É C I D E

DE SIGNER un contrat de prestation d'interventions avec l'association Objectif Diversification Autour d'Actions de Sensibilisation (ODAAS), située au 6 rue des Bateliers 92110 Clichy et représentée par Monsieur Sébastien SERRARIO en qualité de Président, pour l'organisation d'ateliers de sensibilisation au handicap dans les écoles de la ville de Vincennes du 4 novembre au 5 décembre 2025, pour un montant total de 7 700 € (sept mille sept cents euros)

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé du développement
durable et de l'inclusion,

Signé

Mathieu BEAUFRÈRE-GOURDY